



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

JOURNÉE COMMISSAIRE ENQUÊTEURS

Jeudi 5 novembre



Ce qu'on va voir

A. Présentation DREAL

1/ Comment la ressource en eau est vue par les politiques publiques et quelle est la réglementation relative à sa préservation ?

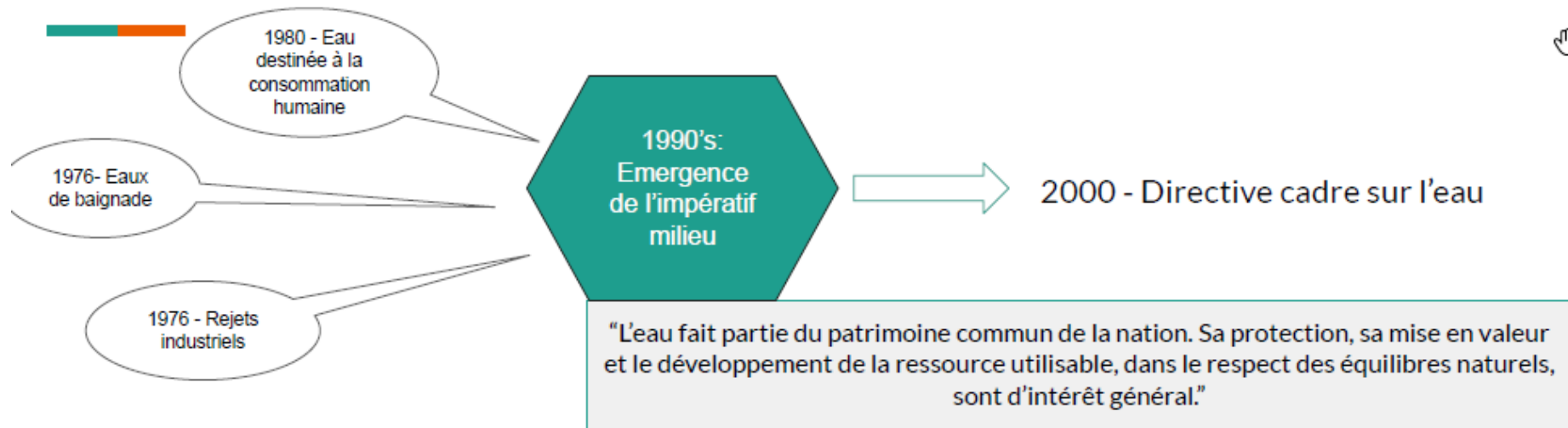
2/ Quelle est la situation en Pays de la Loire ?

B. Présentation filmée d'une hydrogéologue du CNRS sur la ressource en eau dans le contexte de changement climatique, Florence Habets

C. Présentation DDT 49 : illustration des enjeux "eau" via des projets instruits en police de l'eau à travers « l'histoire de la salamandre et du concombre »

1/ Politiques publiques et gouvernance dans le domaine de l'eau

L'eau, vue par les politiques publiques



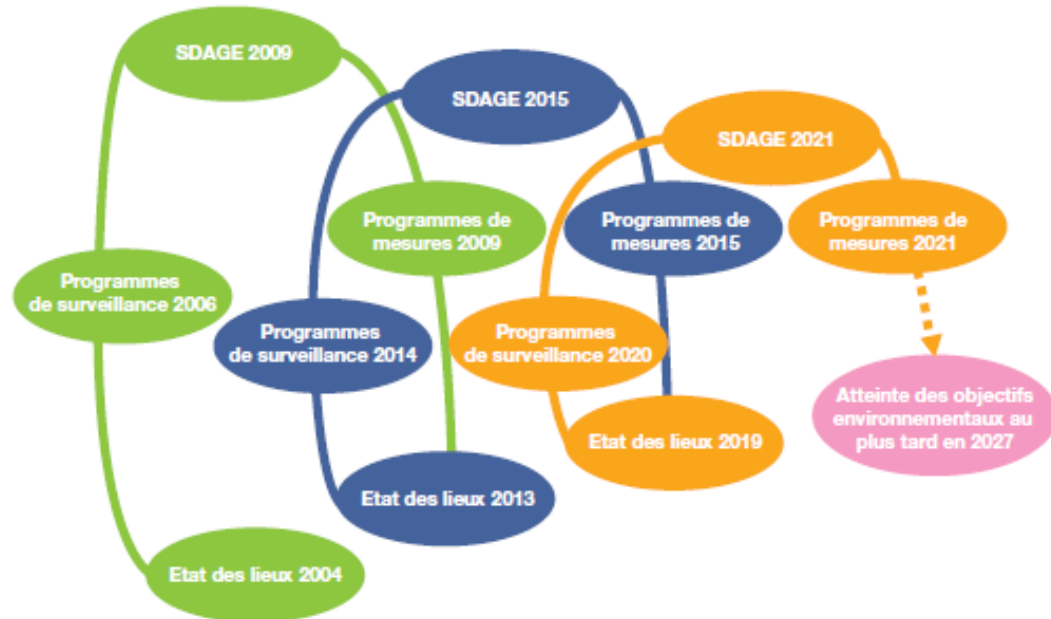
Tour d'horizon réglementaire : directive-cadre sur l'eau et le droit français

- Loi de 1964 : Principe d'une gestion de l'eau par grands bassins versants & Création des agences de l'eau
- Loi de 1992 : Organisation de la planification : SDAGE
- Loi de 2004 : Transposition DCE - Objectifs de résultats : atteinte du bon état des eaux à l'horizon 2015
- Loi de 2006 : Principe de « droit à l'eau » & Création ONEMA

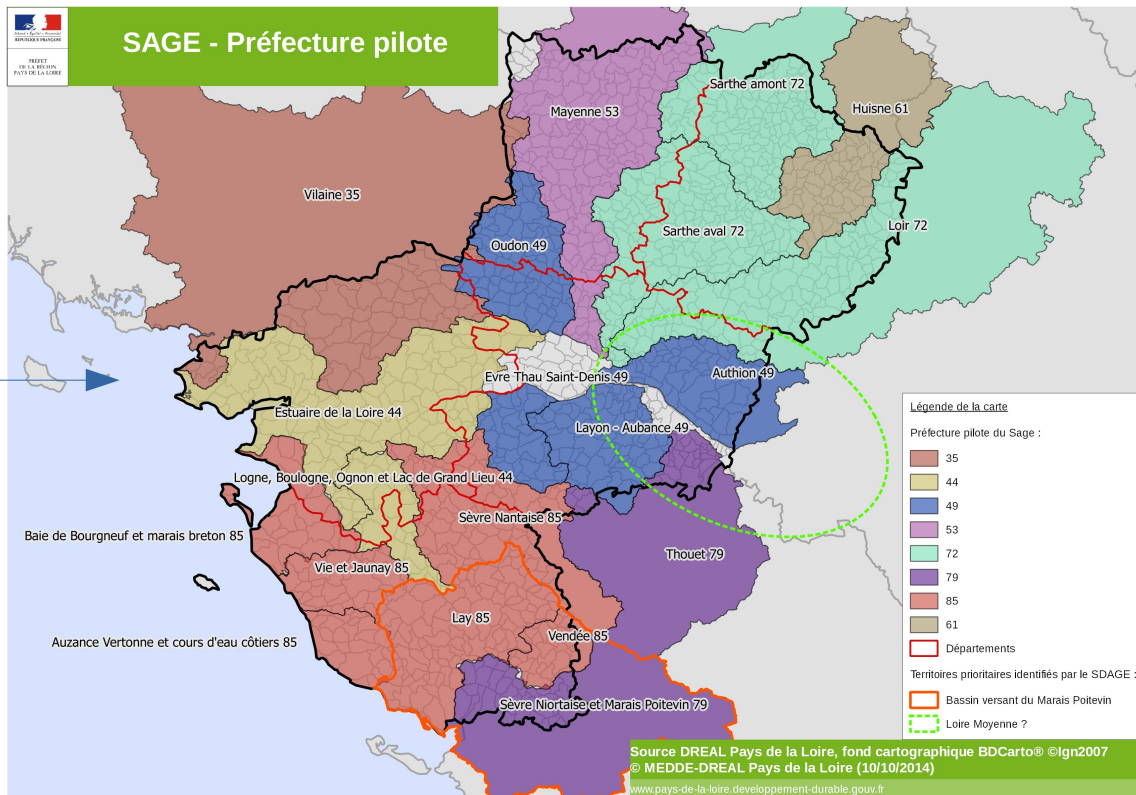


Les documents de planification

- **Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)** = « plans de gestion », fixent pour 6 ans les orientations qui permettent d'atteindre les objectifs attendus en matière de « bon état des eaux ».
- **Programmes de mesures (PDM)** = actions opérationnelles à réaliser pour atteindre les objectifs des SDAGE dans chaque bassin.
- **Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)** = déclinaison locale du SDAGE : précise les objectifs, priorise l'action, édicte des règles particulières d'usage
- Lien utile : [Gesteau](#)



Nota bene : chaque couleur correspond à un cycle de gestion. Les dates mentionnées sont les dates d'adoption des documents par les autorités compétentes.



Une multitude d'acteurs concernés par la gestion de l'eau

Services de l'État et opérateurs

Animation et mise
en œuvre du cadre
réglementaire et
des outils de la
politique de l'eau

Collectivités territoriales Maîtrise d'ouvrage et coordination

Communes et EPCI à fiscalité propre et leurs
groupements (syndicats de rivière, bassin
versant, EPTB, EPAGE, etc.) :

- Gestion des milieux aquatiques et prévention
des inondations (GEMAPI) : maîtrise
d'ouvrage des opérations de restauration des
milieux aquatiques
- Compétence eau potable et assainissement
- Concertation à l'échelle du bassin versant via
le portage de la majorité des SAGE

Ensemble des usagers Acteurs économiques, associations : participations locales

Habitants, citoyens et consommateurs

Contribution financière
aux coûts de la politique
de l'eau, utilisation des
services de l'eau et/ou
fournis par les
écosystèmes aquatiques,
élaboration de priorités
politiques

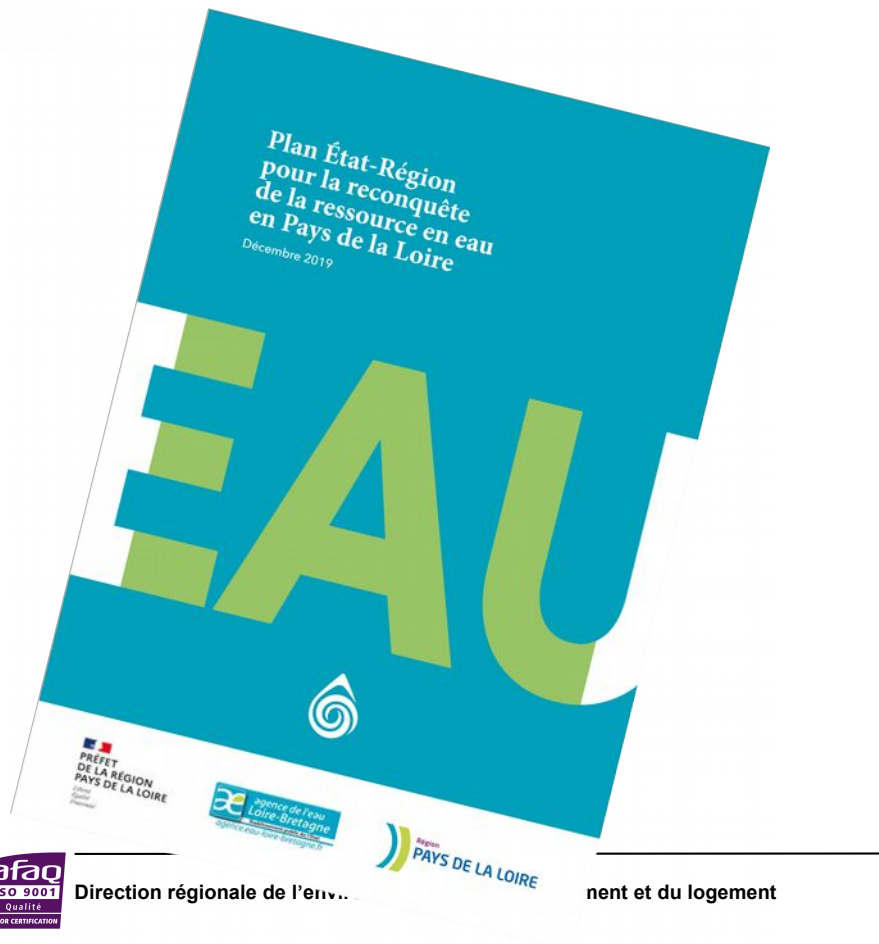
Associations de protection de l'environnement, de défense des consommateurs, de propriétaires riverains

Participation à la
planification et la gestion
de l'eau (via les instances
de concertation)
Études, sensibilisation,
formation, communication

Industriels, agriculteurs, artisans, commerçants

Contribution financière aux
coûts de la politique de
l'eau, maîtrise d'ouvrage
d'installations de
dépollution, de
prélèvement, etc.

Gouvernance de l'eau en région PDL



BASSIN LOIRE-BRETAGNE



Comité de bassin
Loire-Bretagne



RÉGION



Comité
ligérien

Partage des enjeux régionaux afin de les défendre auprès des instances de bassin.

Conférence ligérienne
de l'eau

Instance d'échanges et d'information sur l'eau. Pourrait évoluer vers une instance consultative.
Tous les acteurs de l'eau en région.

Comité stratégique
régional de l'eau (CSRE)

Pilote la mise en œuvre de la stratégie régionale. Suit le plan eau État-Région. *Services et opérateurs de l'État, Région, Départements.*

DÉPARTEMENT



Comité départemental
de l'eau (CDE)

Instance d'échanges et d'information sur l'eau. Partage des enjeux et suivi des actions à l'échelle départementale.
Tous les acteurs de l'eau en département.

BASSIN VERSANT



Commission locale
de l'eau (CLE)

Élaboration et suivi de la mise en œuvre des SAGE. Avis sur les projets locaux.

Comités de pilotage

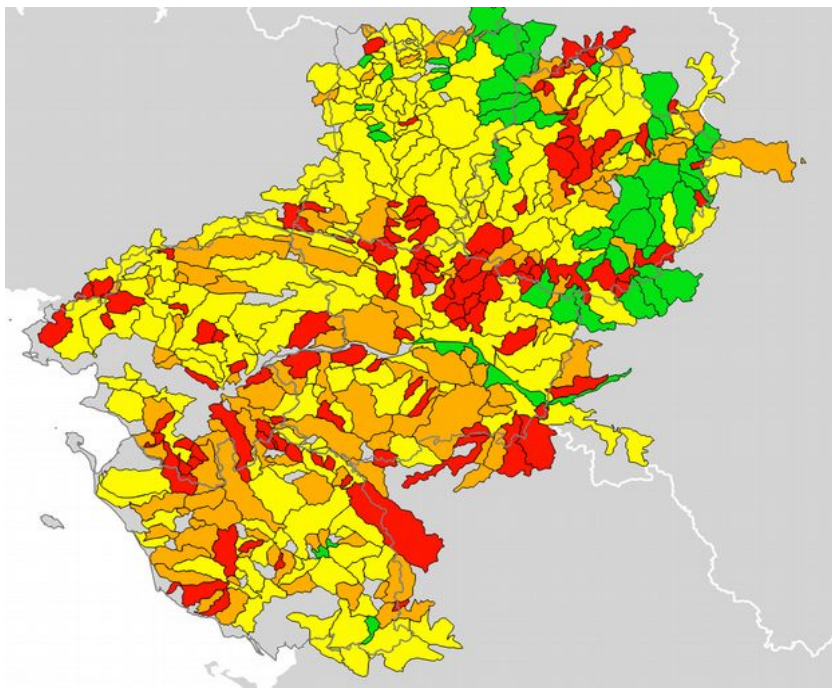
Élaboration des stratégies et feuilles de route des territoires (CT Eau).

Comités techniques

Instance technique préparatoire des comités de pilotage.

2/ Situation régionale

Etat écologique 2017 en Pays de la Loire



NB : uniquement les masses d'eau de surface continentale
(hors ME plan d'eau, de transition et côtière)
et > 0,5 % sur le périmètre régional.

Très bon état

0

Bon état

11 %

Etat moyen

41 %

Etat médiocre

23 %

Mauvais état

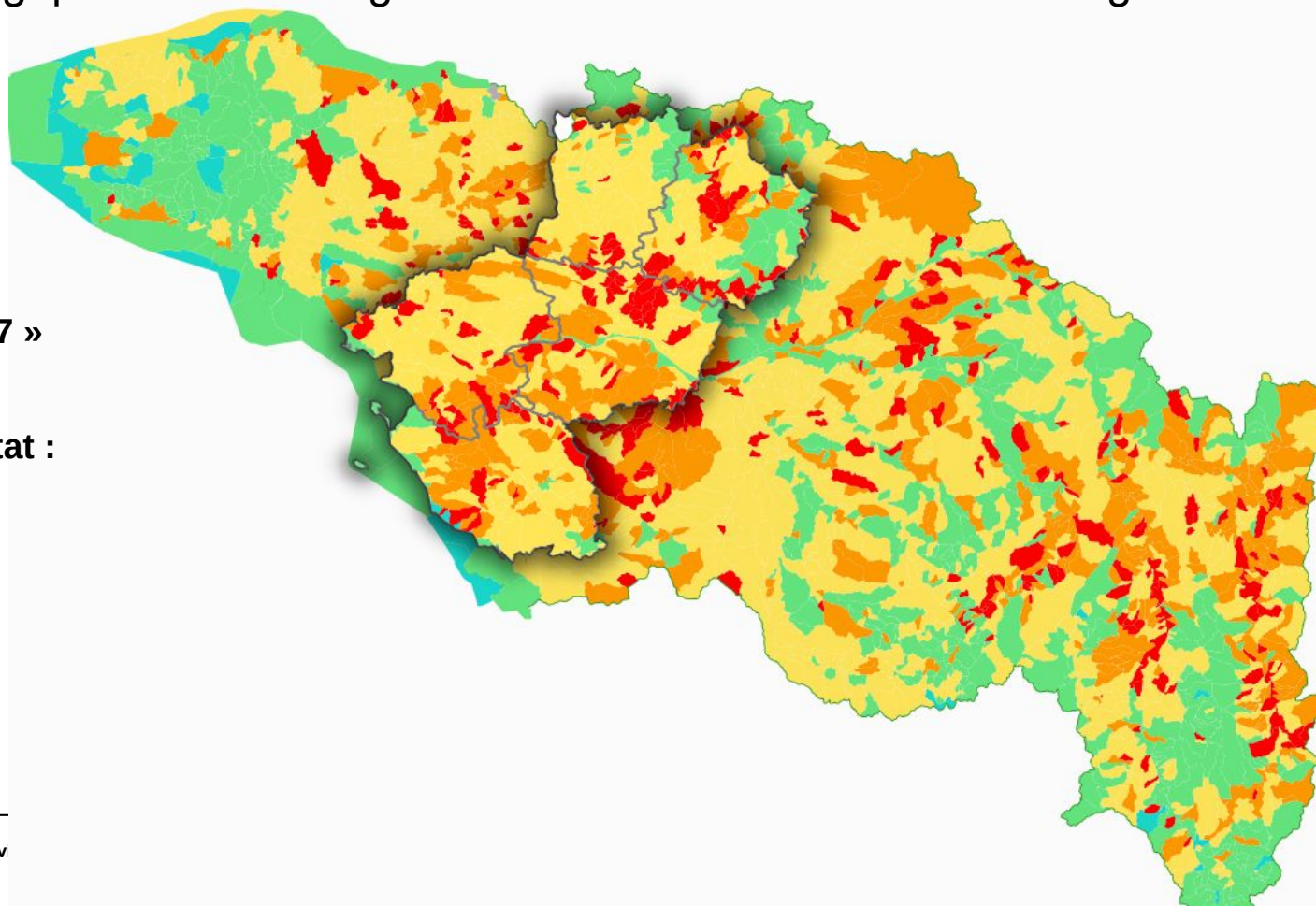
25 %

État écologique « 2017 » fait en 2019
(données 2015-2016-2017, pour l'état
des lieux du SDAGE 2022-2027)

État écologique : situation régionale au sein du bassin Loire-Bretagne

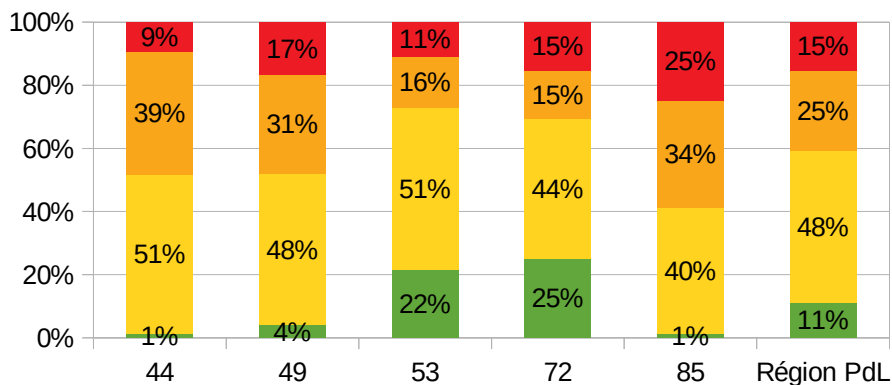
État écologique « 2017 »
fait en 2019

Cours d'eau en bon état :
Bassin : 24 %
Région PdL : 11 %

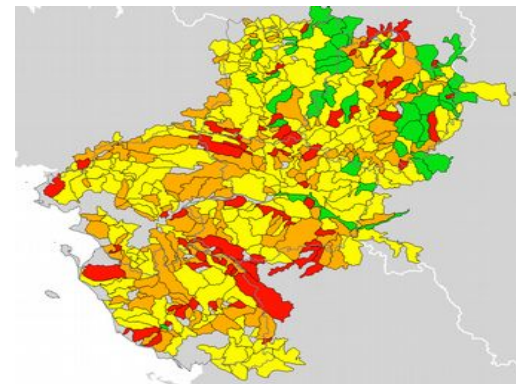


État écologique : évolutions 2013-2017 en Pays de la Loire

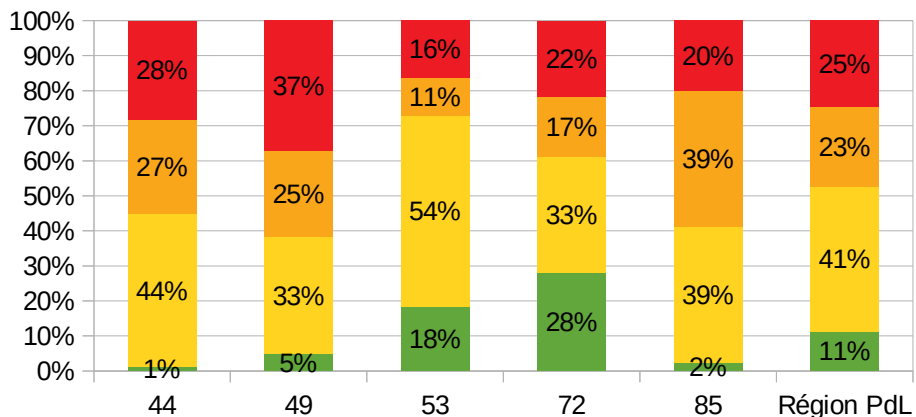
EE_2013 par département en PdL



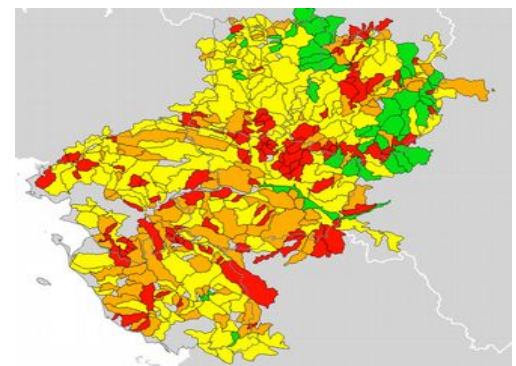
- 5 (mauvais)
- 4 (médiocre)
- 3 (moyen)
- 2 (Bon état)
- 1 (TB état)



EE_2017 par département en PdL



- 5 (mauvais)
- 4 (médiocre)
- 3 (moyen)
- 2 (Bon état)
- 1 (TB état)

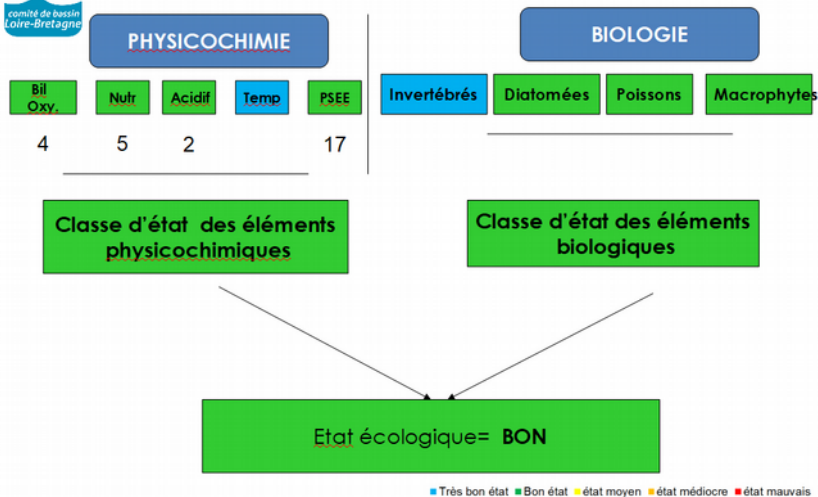


NB : uniquement les ME de surface continentale (hors ME plan d'eau, de transition et côtière), et $\geq 0.5\%$ sur le périmètre régional.

L'état écologique : évaluation « intégratrice » de l'état de perturbation des milieux aquatiques



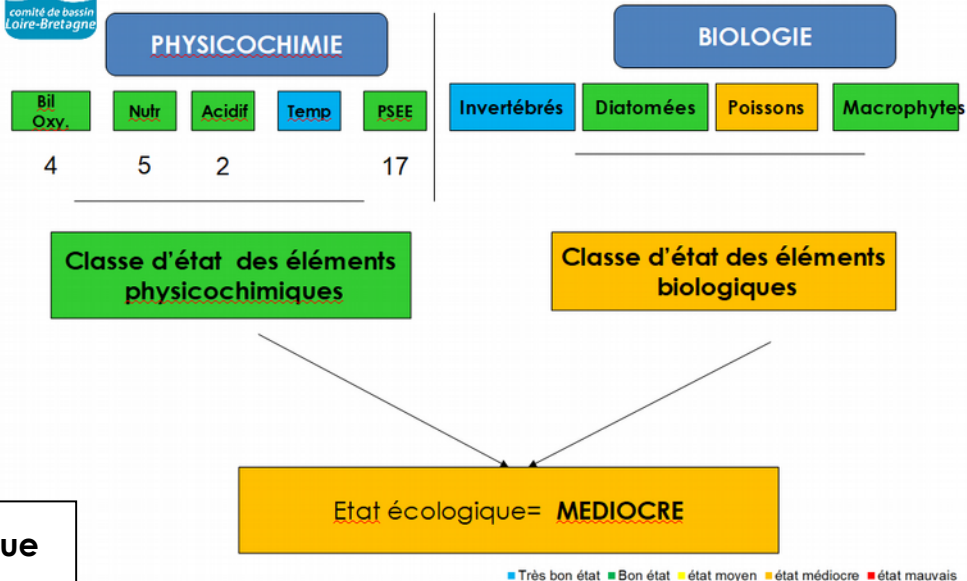
Principe de l'élément déclassant



PSEE : Polluants spécifiques de l'état écologique



Un seul des 33 éléments en état moins que bon déclassé l'état écologique

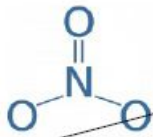


Datalab'eau
Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

GRANDS DOSSIERS



Températures des cours
d'eau
+ LIRE LA SUITE



Nitrates
+ LIRE LA SUITE



Pesticides
+ LIRE LA SUITE



Suivi hydrologique
+ LIRE LA SUITE



États écologique et chimique
des eaux 2019
+ LIRE LA SUITE



Plan d'Actions Opérationnel
Territorialisés (PAOT)
+ LIRE LA SUITE



Compétence GEMAPI
+ LIRE LA SUITE



Captages prioritaires (à
venir)



Obstacles à l'écoulement (à
venir)

SITE METTANT À DISPOSITION
LES DONNÉES COMPILÉES PAR
LA DREAL SUR LA QUALITÉ DE
L'EAU

Cette page a vocation à regrouper les données produites ou valorisées par la DREAL Pays de la Loire dans le domaine de l'eau, également mises à disposition sur son site internet. Les rubriques vont au fur et à mesure être enrichies et développées. Pour toute question ou demande d'information : simp@real-paysdelaloire.developpement-durable.gouv.fr

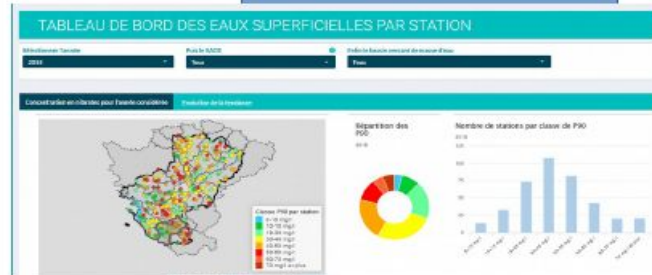
SITES NATIONAUX

- Eau France
- CartOgraph
- HUB'eau

SITES DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

- L'eau en Loire-Bretagne
- SDAGE Loire-Bretagne

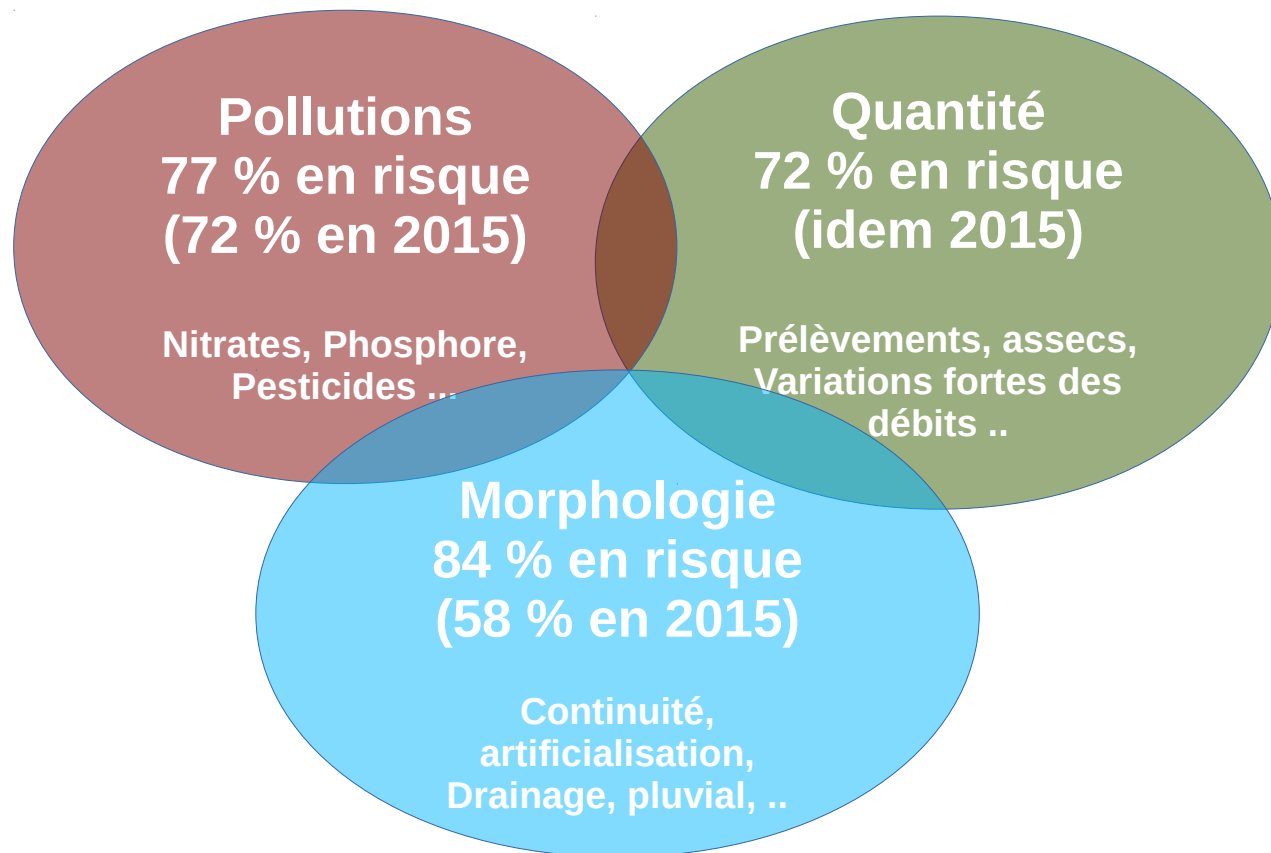
Données ESU-ESO
2007-2018



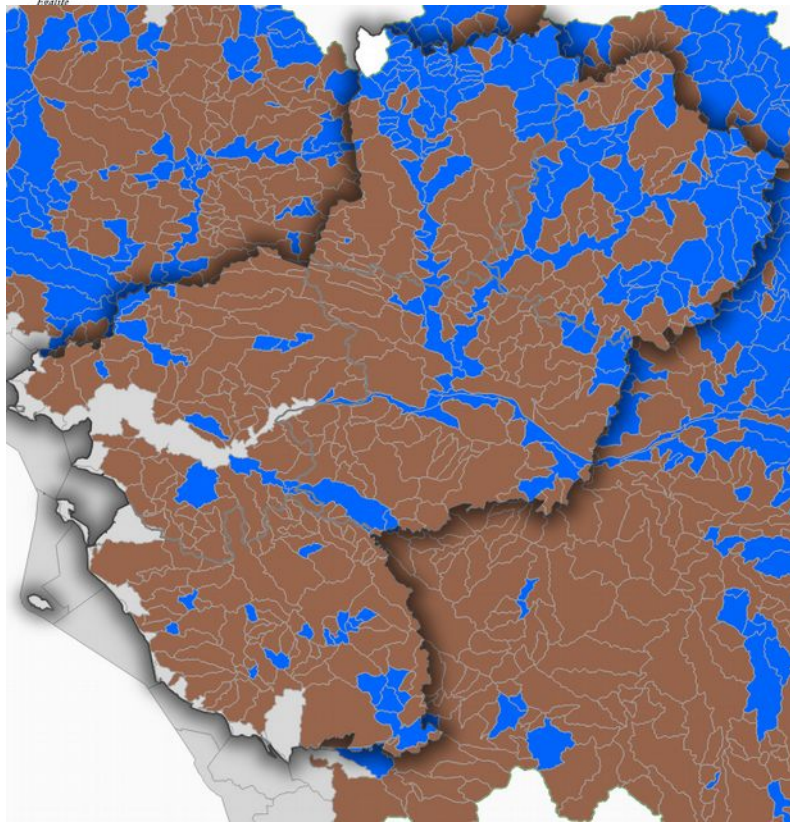
Données ESU
2007-2018

Projet QGIS régional
Avec EE, pressions..
(carte SIGLoire à venir)



Les pressions de l'état des lieux 2019 en Pays de la Loire



Pression hydrologique (prélèvements et interception par les plans d'eau)



72 % des ME de la
région sont en pression
hydrologique
(72 % en 2015)

-  ME sans risque (respect)
-  ME avec risque

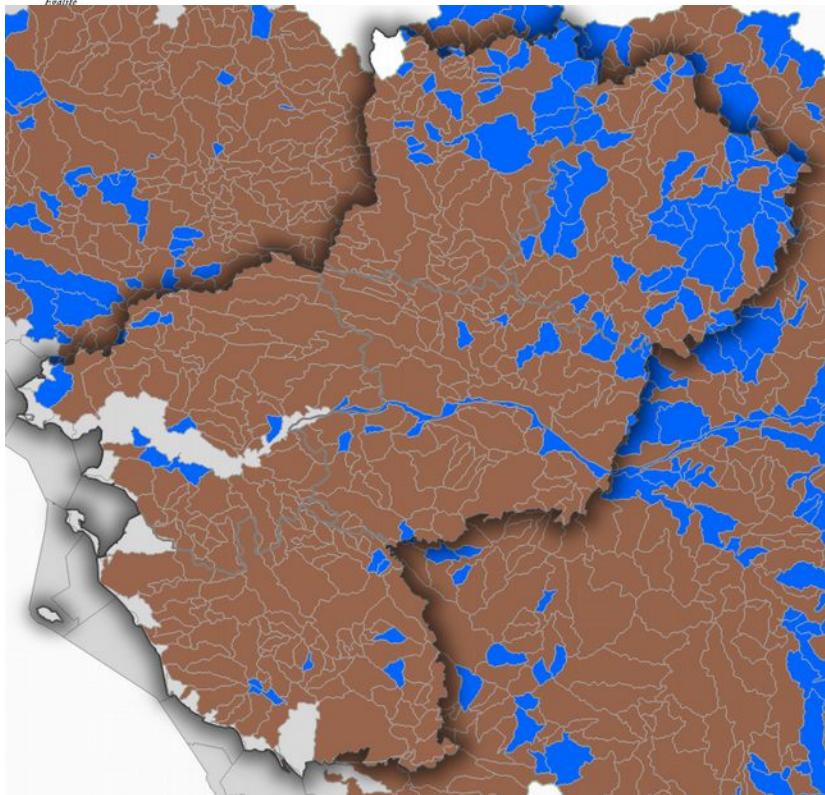
Les actions à démultiplier : hydrologie

- Amélioration de la **connaissance sur la disponibilité en eau**
- Encadrement conjoncturel et structurel des **prélèvements** et développement de la **gestion collective**
- Réalisation d'**économies d'eau** (eau potable, industriels, agriculture)
- Diminution de **l'impact des plans d'eau**



Illustration :
effacement du
plan d'eau de
Coupeau (53)



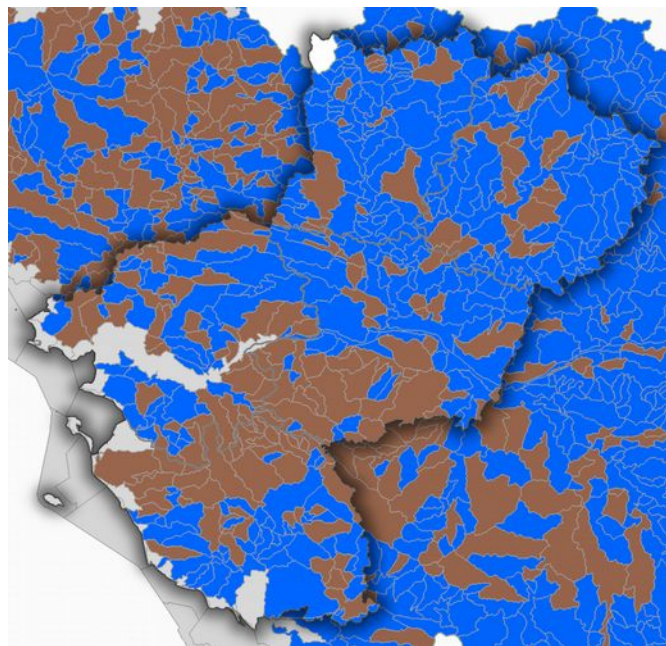
Pression pollutions diffuses (nitrates et pesticides)





77 % des ME de la
région sont en pression
pollutions diffuses
(72 % en 2015)

-  ME sans risque (respect)
-  ME avec risque

Pression pollutions ponctuelles



35 % des ME de la région
sont en pression pollutions
ponctuelles → pression en
baisse (41 % en 2015)

-  ME sans risque (respect)
-  ME avec risque

Les actions à démultiplier : pollutions ponctuelles et diffuses

- Amélioration des **rejets et des réseaux d'assainissement**
- Réduction des **apports en intrants agricoles**
- Réduction des **transferts des polluants diffus vers les eaux souterraines et les milieux aquatiques**
- Réduction des **flux polluants à la mer** (bactéries, nitrates, phosphore, pesticides, déchets...)

Illustration :
création de zone
humide tampon à
la Bultière (85)

Photos : EPTB Sèvre Nantaise

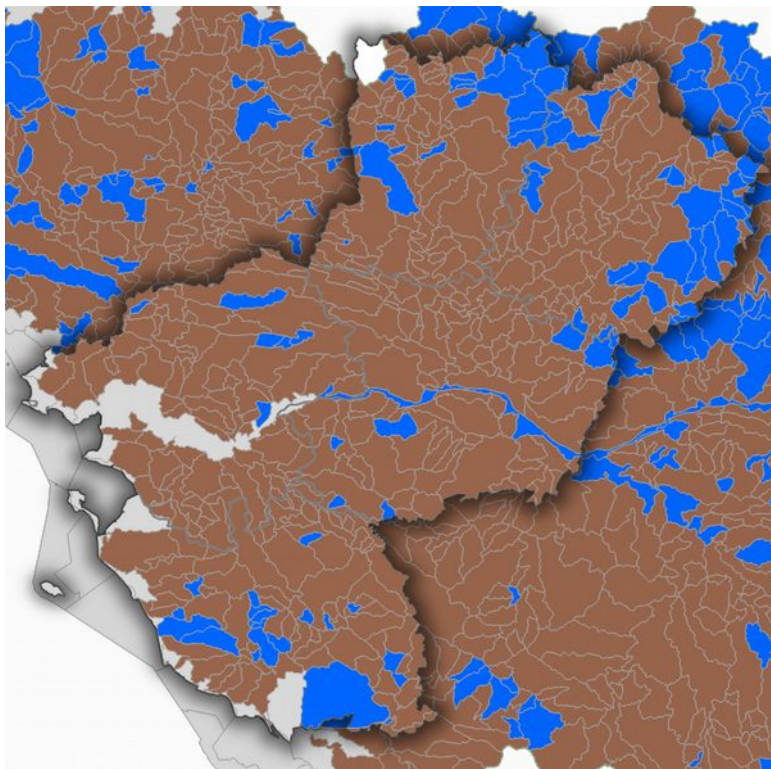
Juste après la réalisation




Quelques années après




Pression morphologie



84 % des ME de la région
sont en pression
morphologie (54 % en 2015 :
amélioration de la connaissance, plus
d'obstacles dans le ROE malgré les
travaux en parallèle de suppression)

 ME sans risque (respect)

 ME avec risque

Les actions à démultiplier : milieux aquatiques

- Préservation et restauration **des zones humides**, notamment grâce aux documents d'urbanisme
- Renaturation des **cours d'eau** et rétablissement de la **continuité écologique (émergence ou renforcement des maîtrises d'ouvrage** (en lien avec la GEMAPI), réorientation des contrats territoriaux de l'Agence de l'eau,...)



Illustration : l'Hommée (49)

Présentation filmée de Florence Habets sur la ressource en eau dans le contexte de changement climatique :

http://webissimo.developpement-durable.gouv.fr/IMG/mp4/impact_dereglement_climatique_ressource_eau_fevrier_2020_cle1f1223.mp4